



Fédération des chambres
de commerce du Québec

fccq

**Allocution de Mme Françoise Bertrand
Présidente-directrice générale de la FCCQ**

**À l'occasion du lancement de l'initiative des chambres de
commerce du Québec pour la persévérance scolaire**

Québec, le 19 février 2010

Initiatives de la FCCQ pour la persévérance scolaire

Allocution de Françoise Bertrand

Le 19 février 2010

Bonjour,

Merci d'avoir répondu à notre invitation.

Nous vous avons convié aujourd'hui pour vous faire part d'une nouvelle initiative de la Fédération des chambres de commerce de Québec et des 158 chambres de commerce en faveur de la persévérance scolaire.

De nombreuses chambres de commerce sont engagées depuis quelques années dans des actions auprès des entreprises ou à titre de partenaires d'organismes regroupés dans la poursuite d'un même objectif : augmenter le taux de diplômation des jeunes.

Quelques exemples :

- Dans la Métropole, les chambres de commerce sont des membres actifs du Réseau Réussite Montréal, une grande coalition d'organismes scolaires, sociaux, communautaires, privés et économiques qui multiplie les actions visant à faire échec au décrochage scolaire.
- Dans les Laurentides, certaines chambres sont particulièrement présentes, avec les partenaires éducatifs et communautaires, dans la stratégie Équi-T (Équilibre travail-études).
- Au Centre du Québec, nos membres prennent part, avec un nombre grandissant d'employeurs, à la Chaîne de la réussite.
- Au Saguenay Lac-Saint-Jean, les chambres de commerce se sont jointes au vaste mouvement de la société civile en faveur de la réussite éducative.

Je pourrais multiplier les exemples. En fait, partout au Québec, les chambres de commerce et les entreprises épaulent les stratégies locales et régionales et prennent d'elles-mêmes des initiatives.

La Fédération des chambres de commerce est elle-même membre du comité de vigie sur la persévérance et la réussite scolaires que la ministre de l'Éducation, du Loisir et du Sport a mis sur pied dans la foulée de la publication du rapport Ménard. La Fédération siège aussi sur le Conseil d'administration de l'Organisme sans but lucratif Partenariat pour la persévérance scolaire.

Aujourd'hui, nous faisons un pas de plus. La Fédération des chambres de commerce du Québec lance à l'ensemble des entreprises, principalement aux PME, une invitation à adopter, à titre d'employeur, un comportement qui écarte les risques de décrochage scolaire des jeunes et qui valorise la réussite éducative.

Les entreprises doivent apporter leur contribution à la lutte contre le décrochage scolaire. Et ça commence par la décision de limiter les heures de travail des jeunes.

De nombreuses études démontrent que le travail rémunéré contribue à l'épanouissement et à la maturation des jeunes. Cependant, lorsque le nombre d'heures travaillées est trop élevé, les effets néfastes s'en font sentir sur la réussite scolaire et mène souvent au décrochage.

À l'initiative de la FCCQ, les chambres de commerce font appel aux quelques 50 000 membres entreprises dans toutes les régions afin qu'elles s'engagent ouvertement, et qu'elles l'affichent dans leur établissement. Cet engagement, présentée sous forme d'un certificat, se résume à trois énoncés fort simples :

- Durant l'année scolaire, cette entreprise limite à 16 heures par semaine le travail des jeunes de 18 ans et moins qui n'ont pas terminé leurs études secondaires.
- Du dimanche au jeudi, cette entreprise s'abstient de faire travailler après 22 heures, les jeunes de moins de 18 ans qui sont encore à l'école.
- Cette entreprise, dans ses pratiques d'embauche et de gestion, valorise la réussite éducative et la qualification professionnelle et incite les jeunes à terminer leurs études.

Bien sûr, les entreprises peuvent aller au-delà de ces engagements. Déjà, de nombreux employeurs ont développé des pratiques qui encouragent la qualification et l'obtention d'un diplôme.

La réussite éducative est un défi de société. Chaque personne, chaque organisation doit y prêter son concours, y compris dans les petits gestes qu'elle pose au quotidien.

Le jour où tous les employeurs du Québec auront mis en pratique l'engagement que nous lançons aujourd'hui et se seront préoccupés de la conciliation harmonieuse entre le travail et les études, la persévérance scolaire aura franchi un grand pas.

C'est l'une des contributions que le réseau des chambres de commerce du Québec veut apporter au grand défi de la réussite éducative des jeunes, notre relève.

Je passe maintenant la parole à Mme Anne-Marie Hubert – associée chez Ernst & Young. En plus de parler aujourd'hui, au nom des membres entreprises de la FCCQ, est présidente de notre comité éducation, formation et emploi. Anne-Marie.